

ACTU | Val de Saône

CORMORANCHE-SUR-SAÔNE Municipales 2020

## Yves-Augustin Chappelon ne briguera pas un nouveau mandat



*Le maire Yves-Augustin Chappelon a annoncé qu'il ne se présentera pas aux prochaines élections municipales. Photo Progrès /Robert DEROCHE*

**L'actuel maire de Cormoranche-sur-Saône, Yves-Augustin Chappelon, a annoncé qu'il ne briguera pas un nouveau mandat. Il l'a officialisé à l'occasion de la cérémonie des vœux, vendredi 10 janvier.**

C'est devant une salle comble, en présence du sénateur Patrick Chaize, que le maire Yves-Augustin Chappelon a présenté ses vœux et a annoncé qu'il ne se représenterait pas en mars prochain, à l'occasion des élections municipales, après avoir accompli deux mandats en tant que premier magistrat.

Le maire est revenu sur les principales réalisations qui ont jalonné ses douze années au service de la commune.

Parmi celles-ci, la sécurité routière dans la traversée du village avec la pose de ralentisseurs et de radars pédagogiques, l'aménagement des trottoirs desservant les lotissements route de Noailat, la rénovation et la redistribution du complexe scolaire et administratif, un « vaste chantier étalé sur 10 ans » incluant l'école, la garderie, la cantine scolaire et la mairie.

Et dernièrement, la rénovation du beffroi de l'église.

« Nous laissons une situation financière saine après une gestion prudente, tous les feux sont au vert, laissant une totalité d'investissement à la nouvelle équipe », précise l' élu.

Âgé de 65 ans, l' élu retraité a manifesté le souhait de « se consacrer davantage à sa vie privée ».

Il a notamment exprimé sa lassitude et ses déceptions au regard de la fonction.

« La fonction est devenue un métier à temps plein exigeant une disponibilité permanente, nous assistons à une dilution des communes, le pouvoir des maires sera réduit avec le transfert des compétences vers d'autres structures comme les communautés de commune », a souligné l'élu qui laisse sa place avec « le sentiment du devoir accompli ».

Il a été distingué par le sénateur en recevant la médaille du Sénat, récompensant son investissement au service de la commune.

*« Nous laissons une situation financière saine après une gestion prudente »*

**Yves-Augustin Chappelon, maire de Cormoranche-sur-Saône**